

«Réforme du médicament - Les sénateurs centristes se réjouissent que l'intérêt général ait prévalu sur les logiques partisans»

27/10/2011

Réforme du médicament - Les sénateurs centristes se réjouissent que, sur ce texte, l'intérêt général ait prévalu sur les logiques partisans

Suite au drame du Médiator et six ans après avoir publié un rapport sur le Viox resté lettre morte, le Sénat examine le projet de loi relatif au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé.

Jean-Marie Vanlerenberghe, sénateur du Pas-de-Calais, et **Nathalie Goulet**, sénateur de l'Orne, sont intervenu pour le groupe de l'Union Centriste et Républicaine. Par leur voix, les sénateurs centristes se félicitent que, sur un sujet aussi essentiel et emblématique qu'est la réforme du médicament, la collaboration entre les différents groupes politiques du Sénat, ait abouti, au-delà de toute logique partisane, à un travail constructif et à un résultat qui contribuera au bien collectif.

Pour les sénateurs centristes, ce texte de synthèse renforcera la qualité de la mise sur le marché des médicaments et du contrôle de leur efficacité. Ils en attendent aujourd'hui une application rapide.

Jean-Marie Vanlerenberghe reconnaît : « **Le Gouvernement a eu le mérite de proposer un texte très rapidement même s'il reste imparfait. Très attendu, il est bienvenu pour mettre fin aux dérives que l'on a connu avec l'affaire du Médiator.** »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)